

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Comité syndical du 15 octobre 2019

Date de convocation : 9 octobre 2019

| CHÂTEAUX MÉTROPOLE | | | |
|----------------------------------|------------|---------------------------|----------|
| ARDENTES | Titulaire | Didier BARACHET | présent |
| | Suppléant | Gilles CARANTON | |
| ARTHON | Titulaire | Jacky DEVOLF | présent |
| | Suppléant | Jean-François ROBINET | |
| CHÂTEAUX | Titulaire | Gil AVÉROUS | excusé |
| | Suppléant | Éric CHALMAIN | présent |
| CHÂTEAUX | Titulaire | Catherine DUPONT | excusée |
| | Suppléant | Philippe SIMONET | |
| CHÂTEAUX | Titulaire | Michel GEORJON | présent |
| | Suppléant | Georges RAMBERT | |
| CHÂTEAUX | Titulaire | Chantal MONJOINT | absente |
| | Suppléante | Catherine RUET | |
| CHÂTEAUX | Titulaire | Christophe BAILLET | absent |
| | Suppléante | Frédérique GERBAUD | |
| COINGS | Titulaire | Rodhène POPINEAU-FRANQUET | présente |
| | Suppléant | Jean-Pierre MARCILLAC | |
| DÉOLS | Titulaire | Luc DELLA-VALLE | présent |
| | Suppléante | Béatrice SUPERSAC | |
| DIORS | Titulaire | Claude DURAND | absent |
| | Suppléante | Marie-France GUDIN | |
| ÉTRECHET | Titulaire | Jean PINIER | présent |
| | Suppléant | Guy MARTINEZ | |
| JEU-LES-BOIS | Titulaire | Jacques BREUILLAUD | présent |
| | Suppléante | Annabelle LELONG | |
| LE POINÇONNET | Titulaire | Jean-Michel FORT | présent |
| | Suppléante | Françoise LAURENT | |
| LUANT | Titulaire | Bernard AUJEAN | présent |
| | Suppléant | Antoine SIKORA | |
| MÂRON | Titulaire | Jean-Claude BALLON | présent |
| | Suppléant | Roger CLAIREMBAULT | |
| MONTIERCHAUME | Titulaire | Jean-Pierre LEMIÈRE | présent |
| | Suppléant | Michel DUPONT | |
| SAINT-MAUR | Titulaire | Ludovic RÉAU | excusé |
| | Suppléant | Éric BERGOUGNAN | excusé |
| SASSIERGES-SAINTE-GERMAIN | Titulaire | Éric GUILLOT | présent |
| | Suppléant | Didier PINAULT | |

| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE - BRENNE | | | |
|---|------------|------------------------------|----------|
| ARGY | Titulaire | Bernadette BONNIN-VILLEMONT | excusée |
| | Suppléant | Thierry LUMET | |
| BUZANÇAIS | Titulaire | Michelle YVERNAULT-TROTIGNON | excusée |
| | Suppléante | Évelyne MAUDUIT | |
| CHÉZELLES | Titulaire | Philippe YVON | excusé |
| | Suppléante | Monique VERGNOLLE | présente |
| LA CHAPELLE ORTHEMALE | Titulaire | Philippe DIXNEUF | excusé |
| | Suppléant | Didier FORGES | excusé |
| MÉOBECQ | Titulaire | Dany BADET | présent |
| | Suppléante | Séverine DROPSY | |
| NEUILLAY-LES-BOIS | Titulaire | Patrice BOIRON | excusé |
| | Suppléant | Béatrice POULET | présente |
| NIHERNE | Titulaire | Bruno MARDELLE | présent |
| | Suppléant | | |
| SAINT-GENOU | Titulaire | Patrice PERRAT | présent |
| | Suppléant | Manuel AVILA | |
| SAINT-LACTENCIN | Titulaire | Jean-Luc WILMOT | absent |
| | Suppléant | Daniel BIARD | |
| SOUGÉ | Titulaire | Claude NIVET | présent |
| | Suppléant | Dominique PERROT | |
| VENDOEUVRES | Titulaire | Christophe VANDAELE | présent |
| | Suppléant | Rémy MOTEAU | |
| VILLEDIEU-SUR-INDRE | Titulaire | Bernard GONTIER | absent |
| | Suppléante | Sylvie TOCANIER | |

| CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX | | |
|-----------------------------------|-----------------|---------|
| ARDENTES | Mélanie CHAPUIS | absente |
| BUZANÇAIS | Régis BLANCHET | excusé |
| CHÂTEAUROUX 1 | Michel BLONDEAU | excusé |
| CHÂTEAUROUX 2 | Jean-Yves HUGON | absent |
| CHÂTEAUROUX 3 | Marc FLEURET | absent |
| LEVROUX | | |
| SAINT GAULTIER | Lydie LACOU | présent |

| | |
|-----------------------------------|----|
| Membres en exercice | 37 |
| Membres présents | 21 |
| Membres ayant pris part aux votes | 21 |

Le Président du Pays Castelroussin

Luc DELLA-VALLE

| INVITÉS (ÉES) | | |
|-----------------------|-----------------------------------|----------|
| Kaltoum BENMANSOUR | Conseil Régional | absente |
| Alexis CHOUTET | Châteauroux Métropole | absent |
| Isabelle HANNEQUART | Conseil de Développement | absente |
| Hélène NIEUL | ERCVL Châteauroux | présente |
| Rémi SIMÉONE | Pays Castelroussin | présent |
| Christelle GERMAIN | Pays Castelroussin Val de l'Indre | présente |
| Aurore MONTFORT | Pays Castelroussin Val de l'Indre | présente |
| Valérie DEVINEAU | Pays Castelroussin Val de l'Indre | |
| Viviana BENARD-GILLET | Pays Castelroussin Val de l'Indre | présente |
| Élodie JOLIVEAU | Pays Castelroussin Val de l'Indre | présente |
| Françoise MEICHE | Pays Castelroussin Val de l'Indre | Présente |

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIERE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT, Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Approbation du procès-verbal du comité syndical 17 septembre 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du comité syndical du 17 septembre 2019.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIERE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT, Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Élection d'un membre du bureau

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Selon le règlement intérieur modifié adopté le 16 décembre 2013 et en vertu de la règle du parallélisme des formes, il convient d'élire le délégué de la communauté de communes Val de l'Indre Brenne vacant au bureau du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Considérant la candidature de Monsieur Bruno MARDELLE;

Après en avoir délibéré et voté, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- ÉLIT Monsieur Bruno MARDELLE membre du bureau du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT), Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Débat d'Orientations Budgétaires

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le Président a présenté les grandes orientations budgétaires 2020.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- PREND ACTE de la tenue du débat autour des orientations budgétaires pour 2020.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT), Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Budget - Décision modificative

Amortissements de subventions

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant qu'il convient d'intégrer au budget 2019 les amortissements des subventions,

Considérant qu'il convient donc de prévoir des crédits budgétaires suivants :

- recette de fonctionnement chapitre 042 compte 777 pour la somme de 37.50 €
- dépense d'investissement chapitre 040 compte 13918 pour 37.50 €.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative listée ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIERE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT, Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Budget - Décision modificative Prestations de communication

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le comité syndical du 25 février 2019 a approuvé par délibération CS 19-02-08 la facturation des prestations de communication des bulletins municipaux soit un forfait de 150,00 € par bulletin mis en page.

Considérant que ces prestations n'ont pas été prévues sur la ligne budgétaire adéquate, il convient de passer les écritures suivantes :

- au chapitre 75 article 7588 : autres produits divers de gestion courante, diminution de -150.00 €
- au chapitre 70 article 70688 : autres prestations de services, virement de +150.00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative listée ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT), Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Plantation de haies 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant que suite à l'appel à projet lancé en avril 2019 portant sur une nouvelle opération collective de plantations de haies, huit projets ont été sélectionnés.

Considérant le plan de financement (en TTC) suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|---------------------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| Matériels et fournitures | 12 145,71 € | Région CRST | 15 100,00 € |
| | | Études, aménagements | 14 500,00 € |
| Accompagnement technique | 6 072,00 € | Animation | 600,00 € |
| Communication | 1 368,43 € | Autres | 3 643,54 € |
| Frais salariaux | 1 018,43 € | Bénéficiaires | 2 429,14 € |
| Impressions et envois | 350,00 € | Prestataires | 1 214,40 € |
| | | Autofinancement Pays | 842,60 € |
| TOTAL | 19 586,14 € | TOTAL | 19 586,14 € |

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- VALIDE le plan de financement,

- AUTORISE le Président à solliciter la subvention du Conseil Régional.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE



Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIERE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT, Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Trame Verte et Bleue - Sessions thématiques 2019/2020

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant que pour le second programme des sessions thématiques visant à informer et former aux bonnes pratiques de gestion raisonnée des espaces publics, il est proposé d'organiser neuf sessions sur les thématiques suivantes :

| Thématique proposée | Calendrier prévisionnel |
|--|-------------------------|
| Mise en place de chartes chantiers communales et/ou intercommunales pour concilier nature et chantiers urbains | nov-19 |
| Stratégie foncière : outil de préservation des milieux naturels | déc-19 |
| Interpréter son document de planification en vigueur pour mieux préserver son environnement local | janv-20 |
| Technique d'entretien et de coupe d'arbre et haies bocagères | févr-20 |
| Entretien des espaces publics par l'éco pâturage | mars-20 |
| Préserver la ressource en eau et optimiser ses usages au sein de sa commune | avr-20 |
| Accompagner les agents communaux vers un protocole simple de suivi de la biodiversité | mai-20 |
| Technique de reconnaissance de la flore terrestre invasive | juin/juillet 2020 |
| Technique de reconnaissance de la flore aquatique invasive et gestion | juin/juillet 2020 |

Considérant le plan prévisionnel (TTC) suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------------|--------------------|-----------------------------|---------------------|
| Prestations techniques | 26 400,00 € | Région CRST | 5 200,000 € |
| Communication | 3 903,96 € | FEADER | 24 243,168 € |
| Frais salariaux | 3 394,75 € | Autofinancement Pays | 860,792 € |
| Forfait 15 % | 509,21 € | | |
| TOTAL | 30 303,96 € | TOTAL | 30 303,960 € |

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
 - APPROUVE cette action et le plan de financement.
 - AUTORISE le Président à solliciter les subventions du Conseil Régional et de FEADER.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
 Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT), Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Trame Verte et Bleue

Désignation référent(s) ambroisie(s)

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant que l'Ambroisie à feuilles d'Armoise, l'Ambroisie trifide et celle à épis lisses sont trois espèces reconnues comme espèces exotiques envahissantes à l'échelle nationale. Elles génèrent notamment des impacts sur la santé humaine et tendent à réduire les cortèges de végétaux autochtones.

Considérant la loi du 26 janvier 2016, portant sur la modernisation de notre système de santé qui prévoit des mesures concrètes pour limiter et tenter d'éradiquer ces espèces sur le territoire.

Considérant que dans le cadre de la TVB, le Pays Castelroussin Val de l'Indre, propose de désigner, Élodie JOLIVEAU, chargée de mission environnement, comme référente Ambroisie.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE la désignation d'Élodie JOLIVEAU référente ambroisie et notamment d'avoir accès aux signalements afin d'engager, si nécessaires, les actions de lutte, et ce à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

CS 19-10-08



Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT), Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

PAT : Accueil d'un service civique

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant que dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, il convient de rassembler toutes les données existantes en matière d'agriculture et d'alimentation et de les compléter afin de réaliser un diagnostic partagé du profil agricole et alimentaire du territoire à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre et du Parc Naturel Régional de la Brenne.

Considérant que pour réaliser ce travail, le Pays Castelroussin Val de l'Indre envisage de confier cette mission à un service civique.

Considérant que pour se faire, un partenariat est envisagé avec la mission locale qui pourra faire bénéficier au Pays de son agrément et ainsi prendre à sa charge toute la partie formation du service civique et de son tuteur.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE l'engagement d'un service civique comme appui à la réalisation d'un Projet Alimentaire de Territoire.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT, Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Convention FEDER'AIDE

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant que le Pays Castelroussin Val de l'Indre a accompagné pendant plusieurs années cette association.

Considérant qu'il convient donc de valider la convention 2017 et 2018 de FEDER'AIDE et de leur verser la somme de 6 000,00 € sur le budget 2019.

Considérant qu'il convient alors de passer les écritures suivantes :

- au chapitre 011 article 6288 : divers, diminution de - 2000 €
- au chapitre 65 article 6574 : subvention fonctionnement associations et autres personnes de droit privé, virement de +2000.00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE de régulariser en validant la convention 2017 et 2018 de FEDER'AIDE et de verser la somme de 6 000,00 € sur le budget 2019.

- AUTORISE le Président à signer les documents afférents dont la convention.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIERE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT, Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Convention projet tutoré

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant que dans le cadre du Master 2 Cultures et Patrimoines de l'alimentation et dans le contexte de la mise en place d'un Projet alimentaire de territoire, Madame Isabelle HANNEQUART professeur à l'université de Tours et Présidente du Conseil de Développement du Pays Castelroussin propose un projet tutoré sur l'année 2019/2020 pour travailler sur la thématique : Médiation scientifique autour de la « Déclaration Universelle du Droit à l'Alimentation » à destination d'un public scolaire et du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Considérant que cette thématique s'inscrit dans le projet alimentaire de territoire initié par le Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Considérant la répercussion financière maximale de ce projet de 2000 €.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE ce projet et la convention projet tutoré.
- AUTORISE le Président à signer les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATIONS

Comité Syndical du 15 octobre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 15 octobre 2019 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents : 21 membres, des 37 membres en exercice.

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Jean-Claude BALLON, Didier BARACHET, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Didier FORGES (suppléant de Philippe DIXNEUF), Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Éric GUILLOT, Lydie LACOU, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jean PINIER, Béatrice POULET (suppléante de Patrice BOIRON), Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Monique VERGNOLLE (suppléante de Philippe YVON).

Excusés : Gil AVÉROUS, Éric BERGOUGNANT (suppléant de Ludovic RÉAU), Régis BLANCHET, Michel BLONDEAU, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Catherine DUPONT, Philippe DIXNEUF, Ludovic RÉAU, Patrice BOIRON, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON, Philippe YVON.

Absents : Christophe BAILLIET, Claude DURAND, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Chantal MONJOINT et Jean-Luc WILMOT.

Régime Indemnitaires Ingénieur Territorial

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant que Madame Christelle GERMAIN a été recrutée directrice du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Considérant que Mme Christelle GERMAIN est recrutée sur le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, il convient donc de créer le régime indemnitaire relatif à son cadre d'emploi, c'est-à-dire la prime de service et de rendement (PSR) et l'indemnité spécifique de service (ISS).

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
- APPROUVE la mise en place de ce régime indemnitaire.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :